

"Pas de Question Sans Réponse" ?

Depuis les dernières élections professionnelles les instances représentatives sur le site de Sochaux / Belchamp ont profondément changé la façon dont chacun de vos élus peuvent vous représenter.

Jusqu'en 2018			Depuis 2019		
Nombre d'élus	Nombre d'heures par mois	Ce qui change	Nombre d'élus	Nombre d'heures par mois	Ce qui change
15 élus titulaires au CE / 15 élus suppléants au CE dont 8 élus titulaires et suppléants CGT	15 heures pour les titulaires	Chaque membre pouvait participer.	35 élus CSE titulaires / 35 élus CSE suppléants, dont 17 CGT.	34 heures par membres titulaires mutualisables avec les suppléants	Seuls les titulaires ou remplaçants de titulaires peuvent participer aux réunions.
73 membres CHSCT dont 24 CGT + 45 Représentants Syndicaux au total dont 9 CGT	15 ou 20 heures suivant les secteurs	- 9 périmètres distincts - Ils s'occupaient spécifiquement de la Santé, la Sécurité et des Conditions de travail.	40 membres dans le CSE au total, dont 8 CGT.	2 heures	- 5 périmètres distincts. - Ils s'occupent désormais de la Santé et la sécurité, la notion de conditions de travail disparaît... - Ces membres font partis des élus du CSE.
65 élus titulaires DP / 65 élus suppléants DP dont 42 élus titulaires et suppléants CGT	15 heures pour les titulaires	1 réunion mensuelle par secteur, avec affichages des questions / réponses obligatoires dans les ateliers de chaque usine du site. Chaque titulaires et suppléants participaient aux réunions.	83 représentants de proximité dont 20 CGT	10 heures	Plus de réunion mensuelle, les réclamations des salariés transmises par les syndicats sont désormais noyées par la direction, qui au CSE, ne discute que des stratégies économiques et sociales de l'entreprise...

Il y a encore vos représentants dans chacune des commissions du CSE, comme c'était le cas en CE pour les activités sociales culturelles, l'égalité professionnelle, la formation, logement et des transports.

La CGT interpelle régulièrement la direction sur les conditions de travail, sur nos emplois, sur nos salaires et nos droits. Chaque mois en CSE, vos questions, réclamations sont défendues par les élus CGT, malgré la volonté de la direction de ne plus vouloir traiter les problèmes sectoriels lors des réunions.

Chaque mois c'est une bataille pour obtenir des réponses écrites de la direction, pourtant la direction prône le « Pas de Question Sans Réponse », cela doit être valable pour tous les sujets, pas seulement ceux qui les arrangent !

Nous vous rendrons compte des questions et réclamations que vous nous avez transmises avant le jour de la réunion ordinaire du CSE et des réponses données par la direction. **N'hésitez pas à interpeller les délégués CGT dans chaque secteur pour faire remonter vos réclamations pour les mois à venir.**

Le 12 juin, la CGT a déposé une centaine de questions et de réclamations au total, pour le prochain CSE ordinaire du 27 juin, vous trouverez dans ce tract les questions générales ainsi que quelques questions spécifiques de secteur.

Réclamations de Secteurs

1. Zone déchargement Belchamp, devant VA01, le stockage inadapté dû au manque de place dans cette zone de déchargement, provoque un manque de visibilité, causant des problèmes de sécurité pour les piétons ainsi que pour les véhicules qui circulent. Solutions ? Délai ?
 2. Au niveau du cédez le passage, devant le VA01, il y a un manque de visibilité pour les véhicules arrivant du contre-bas, la direction avait proposé d'installer un miroir, nous demandons dans quel délai cela sera fait ?
 3. Quand sera mis en conformité l'aérodynamique de l'atelier central ?
 4. Lors d'un point UEC CLDR sur Belchamp, il a été annoncé par le responsable du secteur que l'activité effectuée par les prestataires polymon serait reprise par la société (retail) NEDEY, la CGT demande si cette information est confirmée par l'entreprise ? Si oui :
 - a. Dans quel délai cela se fera-t-il ?
 - b. Le personnel polymon sera-t-il repris avec la reprise de l'activité ?
 - c. Dans quelles conditions (salaire maintenu, contrat de travail, accords, quelle convention collective, le rattachement au CSE de PSA Sochaux, etc...)
 5. Est-ce que les salariés PSA travaillant dans ce même secteur, seraient concernés par ce rattachement éventuel ?
 6. PSA s'engage-t-elle pour le bien-être des salariés RETAIL sur BP ?
 7. Secteur piste Segula, nous demandons une présentation officielle des démarches à effectuer pour les salariés Segula souhaitant réintégrer PSA. Nous demandons la même présentation pour les salariés de chez Retail Belchamp.
 8. La CGT demande qu'une information claire et précise soit donnée aux salariés pour leur permettre de sauvegarder les mails de leur PC (Extraction de Outlook) ?
 9. Nous demandons que les salariés puissent vider leur boîte mail, ainsi que leur PC pendant leur temps de travail.
 10. Les règles informatiques tolèrent une utilisation occasionnelle personnelle de ces outils (dont Outlook). Nous demandons que PSA mette en place un système supprimant uniquement les correspondances et documents professionnels.
 11. Comment peut-on établir cette règle arbitraire sur les élus du personnel qui ont une mandature de 4 ans, ou sur des salariés travaillant sur des projets de plus de 3 ans ?
 12. Cela est présenté comme une décision économique, n'est-ce pas plutôt une peur d'un futur « diesel gâte » ?
 13. Secteur atelier central, après quelques mois d'utilisation de la phase une, beaucoup de salariés remontent des informations suite à des pannes de portes de sortie. Nous demandons qu'un sens de circulation giratoire soit mis en place afin d'éviter les remonter de fil à contresens, et donc éliminer les risques potentiels.
 14. **Concernant les pompiers volontaires**, existe-t-il toujours une convention entre les pompiers SD 10 25 et PSA Sochaux ? Si oui nous demandons que cette convention soit ajoutée aux pièces données en séance ordinaire du 27 juin.
- "Projet de création d'une entité unique de conception process (Process Manufacturing Engineering)"**
15. Nous demandons le détail de l'objectif de la VA PRF de 100€, annoncé lors du CSE Extraordinaire du 11 juin 2019.
 16. Mr CHEREAU a annoncé en CCE ne pas appliquer d'externalisation sur ces métiers, parle-t-on d'externalisation au sens de l'article du code du travail L1224-1 ?
 17. Les 508 salariés concernés sur le site de Sochaux ont-ils à craindre une sous-traitance de l'activité de l'entité PME ?
 18. Ce projet s'inscrit-il dans le cadre du projet Sochaux 2022 ? Si oui était-il prévu dans l'investissement annoncé à l'annonce du projet Sochaux 2022 le 17 février 2017, d'un montant de 200 millions d'euros ?
 19. Quels moyens seront donnés aux salariés afin de travailler dans de meilleures conditions de travail, sans risque de RPS & TMS ?
 20. A l'annonce de cette création d'entité, il a été annoncé aucune suppression d'emplois, or aucune information n'a été donnée en termes de postes, nous demandons le détail de l'impact sur les postes que ce soit du côté de PSA ou du côté d'OV.
 21. Il a été annoncé lors du CSE extraordinaire sur ce sujet, le 11 Juin, qu'il n'était pas à exclure une requalification des métiers, comment PME sera positionné dans l'ODM ? Ainsi que les entités intégrées dans PME.
 22. Nous demandons la qualification des métiers des 508 salariés concernés actuellement.
 23. Est-ce que des mouvements de salariés auront lieu entre Sochaux et Belchamp ?

Dès la 1^{ère} semaine de juillet nous vous apporterons les réponses de la direction...